



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Moni
bel

11194376



12 DEC. 2011

N° d'entreprise : 0447.824.056

Dénomination

(en entier) : **BOLIMA**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : Rue de Remouchamps, 38 à 4141 LOUVEIGNE

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : Prolongation de mandats d'administrateurs et administrateurs-délégués +
décision relative à la forme des titres représentatifs du capital**

Extraits d'un PV d'assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2011

3. Les mandats d'administrateurs et administrateurs-délégués arrivant à expiration, il est décidé de les prolonger. Les mandats des administrateurs et administrateurs-délégués actuels sont donc tous renouvelés pour une période de 6 ans, qui expirera à l'assemblée générale ordinaire de 2017. Les nouveaux mandats conservent les mêmes conditions que les mandats précédents.

Administrateurs:

. Marc BONTEN

. Anne DETRY

Administrateurs-délégués:

. Marc BONTEN

. Anne DETRY

Vote : L'assemblée approuve à l'unanimité.

4. Les statuts de la société précisent en l'article 8 que les actions représentatives du capital peuvent être nominatives ou au porteur au choix des actionnaires.

Les actionnaires n'ayant jamais formellement exprimé leur choix, ils souhaitent le faire dans la présente assemblée générale.

Les actionnaires décident que les 26.250 actions représentatives du capital auront la forme de titres nominatifs. Il sera donc tenu à partir de ce jour, un registre des actions nominatives au siège de la société.

Vote : L'assemblée approuve à l'unanimité.

Signatures

Marc BONTEN

Anne Detry

Un original complet du PV d'assemblée générale ordinaire a été déposé en même temps.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature